



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Russie

Question au Gouvernement n° 2400

Texte de la question

## RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET LA RUSSIE

**M. le président.** La parole est à Mme Marie-Line Reynaud, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**Mme Marie-Line Reynaud.** Monsieur le secrétaire d'État en charge des affaires européennes, le Président de la République, de passage en Russie, a été invité à rencontrer le président Vladimir Poutine. Ils ont pu s'entretenir durant près de deux heures. Nous savons que les tensions entre le monde occidental et la Russie se sont ravivées ces dernières années, et plus encore depuis la crise ukrainienne.

La France a toujours eu une place particulièrement importante au sein de la diplomatie. Il est de notre devoir de ne pas laisser s'ériger de nouveaux murs, et le dialogue est primordial pour assurer une sortie de crise. Le conflit ukrainien a déjà fait des milliers de morts. La signature du protocole de Minsk, en septembre dernier, augurait d'un apaisement ; mais la confiance n'est pas là. Or, elle est la condition d'un cessez-le-feu durable. C'est en cela que notre rôle est d'encourager son application, ainsi que le respect des frontières et l'échange de prisonniers.

Monsieur le secrétaire d'État, chacun ne sortira la tête haute que lorsque le processus de paix sera engagé. L'action de l'Union européenne, de la France et de leur diplomatie est la meilleure arme contre les violences qui se déroulent en Ukraine. Nous avons reporté jusqu'à nouvel ordre la livraison des Mistral à la Russie et nous savons ce que ce refus pourrait coûter à la France ; mais c'est là aussi le prix de la paix. Tous les moyens de négociation doivent entrer en jeu. La presse internationale salue d'ailleurs l'initiative du Président François Hollande qui permet d'apaiser les tensions dans la région.

Monsieur le secrétaire d'État, pouvez-vous nous dire quelles leçons doivent être tirées de l'entrevue de notre Président de la République avec le président Vladimir Poutine ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

**M. Harlem Désir, secrétaire d'État chargé des affaires européennes.** Madame la députée Marie-Line Reynaud, c'est en effet le rôle de la France de promouvoir la paix, le respect du droit international et la recherche de solutions politiques au conflit, en particulier quand il se déroule sur le continent européen. Il fallait donc reprendre l'initiative.

**M. Alain Marty.** Il fallait le faire plus tôt !

**M. Harlem Désir, secrétaire d'État.** Nous ne pouvons pas laisser les violences se poursuivre indéfiniment en

Ukraine. C'est pourquoi le Président de la République a pris l'initiative de s'entretenir avec le président Vladimir Poutine, afin de faire valoir la nécessité d'une « désescalade » et d'une relance du processus politique entre l'Ukraine et la Russie. Les premiers résultats sont déjà visibles. Le président Porochenko, avec lequel le Président de la République s'est entretenu dimanche, vient d'annoncer que les tirs ont cessé dans le Donbass et que le cessez-le-feu était respecté. Des négociations vont se tenir prochainement à Minsk entre les autorités ukrainiennes et les séparatistes.

Il faut maintenant préparer les prochaines étapes destinées à assurer une paix durable en Ukraine, et c'est à cela que nous nous employons. Le protocole de Minsk du mois de septembre constitue en cela notre boussole. Notre conviction, que nous croyons largement partagée en Europe, est qu'il n'y a pas d'autre objectif possible que de préserver l'intégrité territoriale et la souveraineté d'une Ukraine démocratique et que la seule voie pour y parvenir passe par un accord politique. Comme le Premier ministre l'a rappelé hier, à l'occasion de sa visite en République tchèque, la priorité pour la France, c'est la construction d'une solution politique durable dans l'est de l'Ukraine.

S'agissant de la vente des Mistral, le Président et le Gouvernement ont parfaitement conscience de leur responsabilité. La décision du Président de reporter jusqu'à nouvel ordre la livraison du Mistral prend évidemment en compte les circonstances exceptionnelles. Nous ne voulons pas laisser s'ériger de nouveaux murs en Europe.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Line Reynaud](#)

**Circonscription :** Charente (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2400

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires européennes

**Ministère attributaire :** Affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 décembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 décembre 2014](#)